

# SGPA USPAC CGT

## « Repyramidage » : Parti de loin... ... arrivé un jour !

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE  
12, rue de Louvois - 75002 PARIS  
Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77  
E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

*Depuis un an, le chantier « requalification » maintient près de 800 agents en haleine et cela dans un flou à peine levé par une communication timide, et souvent forcée, de la direction générale de l'Inrap. La CGT se propose de faire un point d'information.*

### **Pour les agents de catégorie 2 (329 candidatures) : le bout du tunnel en vue !**

A ce jour, seule la sous-commission mixte qui doit traiter une quinzaine de dossiers dans lesquels les agents ont déclaré avoir exercé des fonctions de catégorie supérieure dans les 2 filières (adm. et ST) doit encore se réunir pour traiter les dossiers le 25 février, avec des auditions éventuelles prévues la semaine du 07 mars. La direction a confirmé que pour l'ensemble des agents ayant demandé une requalification en cat.3, les résultats seront communiqués par courriers envoyés début mars pour les personnels administratifs et fin mars (décision du directeur général après validation par le Conseil scientifique du 15 mars) pour les personnels scientifiques et techniques. Attention, les courriers ne donneront que les résultats pour une requalification en cat.3. Dans le cas d'agents ayant postulés aussi en cat.4 et cela indépendamment du résultat pour la demande en cat.3, il faudra attendre le travail de la commission chargée de traiter les dossiers de 3 en 4.

Après examen des avenants au contrat de travail par les Commissions Consultatives Paritaires compétentes, la fin du processus pour les personnels requalifiés en cat.3 se fera par l'intégration paye qui s'échelonne d'avril à juin 2011. Cette étape, consiste pour les services de la DRH à calculer le solde pour chaque agent des rémunérations versées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et celles qu'il aurait dû percevoir avec un changement de catégorie à cette date. Rappelons que dans le cadre du repyramidage, le changement de catégorie s'effectue en prenant en compte la moyenne du montant des primes de suppléance dues à l'agent entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 30 juin 2009. Enfin, la direction s'est engagée à publier sur l'intranet le rapport des sous-commissions.

### **Pour les agents de catégorie 3 (282 candidatures) : ça démarre...**

Les chefs de service ont jusqu'à la fin du mois de février pour valider les déclarations des agents. Suite à cela, les agents auront les 2 premières semaines de mars pour se connecter via internet à leur dossier afin de commenter éventuellement les avis émis. A cette fin, chaque candidat recevra un courrier qui leur rappellera leur login et mot de passe. Cette phase est très importante car elle permet à chaque agent de prendre connaissance des validations faites ou non et d'identifier les points qui risquent de poser problème devant la sous-commission dont il dépend.

La sous-commission scientifique et technique se réunira les 16 et 17 mars et le 07 avril ce sera au tour des sous-commissions mixte et administrative. Les auditions éventuelles sont prévues de la deuxième semaine de mai à début juin selon les sous-commissions. Les résultats seront communiqués par courrier à la mi-juin pour les candidatures traitées par la sous-commission administrative et à la mi-juillet pour les autres.

La fin du processus (intégration paye) pour les requalifications en cat.4 est prévue en juillet pour les agents de la filière administrative, en octobre pour les agents de la filière scientifique et technique.

### **Pour les agents de catégorie 4 (133 candidatures) : fin prévue pour le réveillon !**

La phase « validation par les chefs de services » est prévue de la mi-mars à début mai et la phase « retour sur dossier par les agents » se déroulera dans la foulée jusqu'au 27 mai. Les réunions de présélection des sous-commissions sont programmées début juin. Les auditions pour les agents relevant des sous-commissions administrative et scientifique et technique auront lieu fin juin. Pour les agents relevant de la sous-commission mixte se sera début septembre.

L'intégration paye s'étalera d'octobre à décembre.

**Si tout se passe bien, le processus de requalification sera bouclé à la fin de l'année. Il aura donc fallu près de 3 ans pour obtenir le décret l'instaurant et 2 ans pour le réaliser... Il est des dossiers où l'administration ne brille pas par sa célérité... surtout quand cela concerne la carrière de ses agents !**